



FICHE DE MISSION

VOLONTAIRE Service CIVIQUE

15 février 2016

Objet : Favoriser le lien intergénérationnel par le badminton

ACTIVITES QUI PEUVENT ETRE CONFIEES AU VOLONTAIRE

Le volontaire se verra confier dans le cadre de ses missions des activités favorisant, la mobilisation citoyenne par le badminton et favorisant le positionnement du badminton comme support d'une pratique portant les valeurs du sport et spécifiquement lié à la pratique des plus de 50 ans. Ses actions concerneront plus particulièrement le lien social, la pratique intergénérationnelle, et la lutte contre l'isolement.

Il épaulera la fédération, ses organes déconcentrés et ses clubs dans la démarche de développement et de promotion du badminton pour ce public. Il pourra notamment assurer la promotion de cette démarche dans le cadre de l'organisation des grands événements que la fédération porte de façon récurrente, en France (semaine Sentez vous sport, championnat de France vétérans, forum des associations, fête de la ville, repas des anciens...). Ce soutien se fera en concertation avec les cadres techniques (clubs / Comités / Ligues / Fédération) mais aussi les cadres administratifs (clubs / Comités / Ligues / Fédération) permettant ainsi de pouvoir découvrir toutes les branches opérationnelles du milieu associatif. La cible de cet engagement est essentiellement basée sur le pratiquant de plus de 50 ans. L'utilisation de l'outil "DS : Dispositif senior" fédéral, qui permet via l'offre de pratique reconsidérée, l'aide à la prise de responsabilité, doit aider à mieux vieillir hors ou dans les EHPAD (animation en EHPAD, développement de tournois adaptés avec un volet prévention des risques physiques...).

A titre d'exemple :

Le volontaire pourra contribuer à diffuser cette pratique auprès des plus de 50 ans :

- Promotion au niveau des clubs du Dispositif Senior et faire connaître les formations à un public senior,
- Promotion de la pratique des plus de 50 ans appuyée par une pédagogie différenciée (pratique médiée par des ballons de baudruche),
- Aide à la mise en place via la ligue, les comités et les clubs de proximité d'une pratique en EHPAD. Au sein de cette structure promouvoir une action de formation adaptée par les cadres techniques fédéraux en direction des personnels des EHPAD.
- Aide à l'organisation de compétitions adaptées,
- Aide à l'organisation d'ateliers dans les EHPAD, ateliers animés par les professionnels de la structure badminton.

Le volontaire sera accompagné par son tuteur dans cette démarche. C'est l'action d'ouverture mais également le respect et la tolérance d'une culture transgénérationnelle, créant un ciment social qui est mise en avant.

Mission complémentaire des activités confiées aux bénévoles ou aux salariés :

Sa présence aide à la diffusion des actions. Il en favorise le rayonnement tout en profitant lui-même d'une confrontation à de nouveaux questionnements sociaux. De plus l'intervention de volontaires auprès de seniors est de nature à dynamiser ceux-ci et à créer de la mixité sociale. Dans le cadre de son service civique, le volontaire, n'assume aucune tâche d'encadrement des activités, ce quel que soit le niveau de pratique y compris découverte, d'initiation ou de loisirs et quels que soient les diplômes fédéraux ou professionnels qu'il posséderait par ailleurs ou qu'il serait en train de préparer, dans le respect du Code du Sport et des textes relatifs au Service Civique.

Pour toutes informations contacter :

Yannick RIVAL, cadre technique fédéral : yannick.rival@ffbad.org